

COMMUNE DE ROUGEMONT
plan d'affectation communal ■ échelle 1:5'000

Approuvé par la Municipalité de Rougemont dans sa séance du

Le Syndic : André REICHENBACH La Secrétaire : Janick LENOIR

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic : André REICHENBACH La Secrétaire : Janick LENOIR

Adopté par le Conseil communal de Rougemont dans sa séance du

Le Président : Cédric MORIER La Secrétaire : Christine YERSIN

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

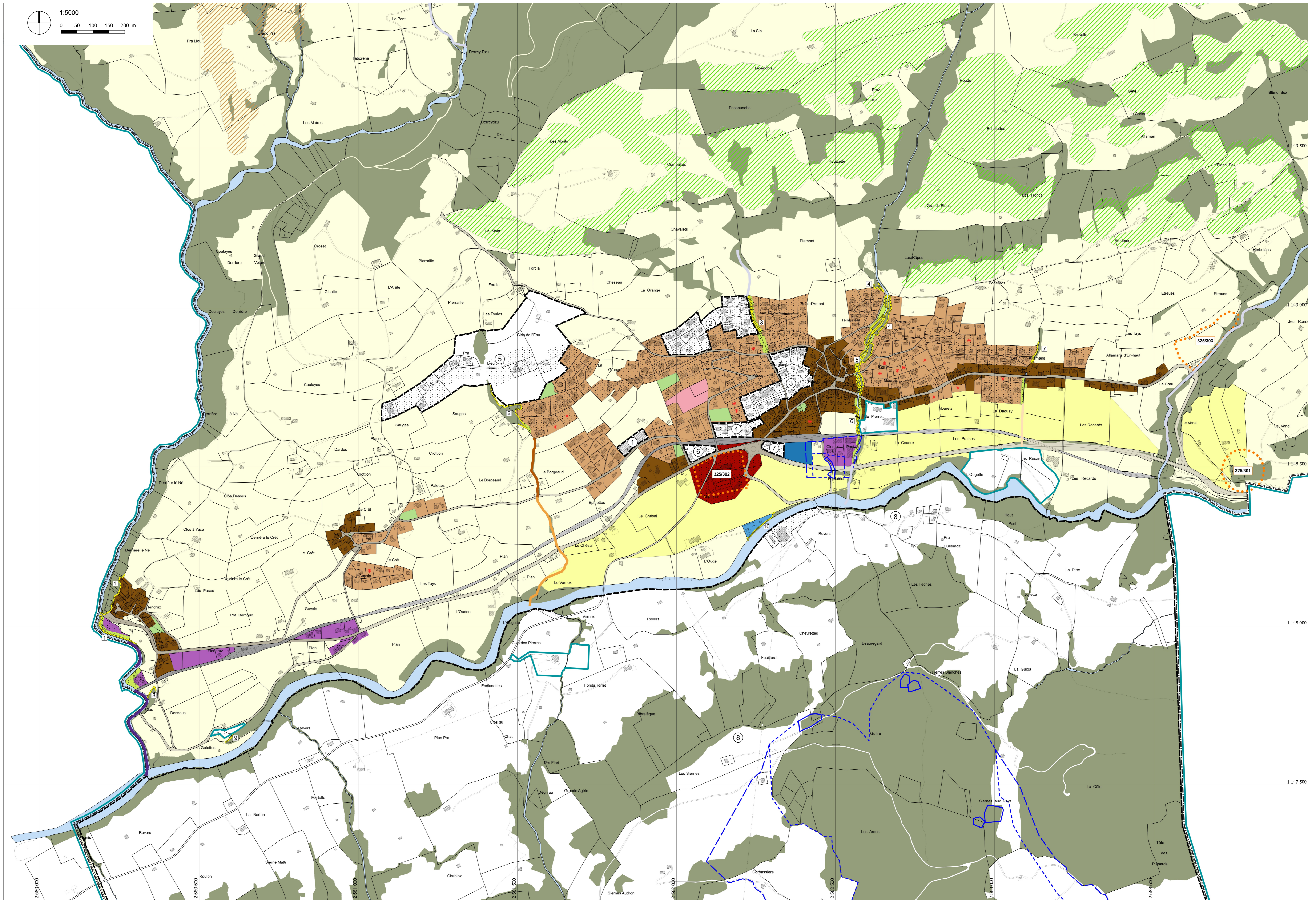
La Cheffe du Département : Christelle LUISIER BRODARD

Entrée en vigueur constaté par le Service compétent, le

CEA Vallotton et chanzard SA architectes - urbanistes FSU
rue de Bourg 28 CP 8528 1002 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@ceasolutions.ch
0428 AR 23 VL Rougemont0428_PGA_Rougemont_projet_splètes_PGA_échelle_3000x420_PGA_v1_01m_jpg.apr
Lausanne, le 8 octobre 2020

LÉGENDE

- périmètre du plan d'affectation communal
- zone centrale 15 LAT
- zone d'habitation de faible densité 15 LAT
- zone affectée à des besoins publics 15 LAT
- zone affectée à des besoins publics 18 LAT
- zone d'activités économiques 15 LAT
- zone de tourisme et de loisirs 15 LAT
- zone de site construit protégé 17 LAT
- zone de verdure 15 LAT - A
- zone de verdure 15 LAT - B
- zone agricole 16 LAT - A
- zone agricole 16 LAT - B
- zone ferroviaire 15 LAT
- zone ferroviaire 18 LAT
- zone de desserte 15 LAT
- zone de desserte 18 LAT
- zone des eaux 17 LAT
- secteur de protection de la nature et du paysage 17LAT - A
- secteur de protection de la nature et du paysage 17LAT - B
- secteur de protection du site bâti 17LAT
- parcelle concernée par l'art. 116 du RPACom (disponibilité des terrains)
- secteurs faisant l'objet de délimitation de lisière (secteurs n°1 à 10, voir plan de constatation de la nature forestière (échelle 1:1'000))
- espace réservé aux eaux (ERE) des cours d'eau définis selon l'OEaux observés dans le terrain hors zone à bâtir (espace réparti à parts égales des deux côtés de l'axe)
- ERE = 11 m
- ERE = 14 m
- ERE = 17 m
- ERE = 20 m
- ERE = 23 m
- ERE = 29 m
- ERE = 39 m
- à titre indicatif**
- limite communale
- aire forestière 18 LAT
- périmètres des plans d'affectation légalisés (touchés par des dispositions relatives aux dangers naturels ou degré de sensibilité au bruit)
- secteur de restriction concerné par des dangers naturels (voir carte des secteurs en annexe du RPACom)
- régions archéologiques n° 325/301, 325/302, 325/303
- zone de protection des eaux
- S1
- S2
- S3



LISTE DES PLANS D'AFFECTATIONS LÉGALISÉS - À TITRE INDICATIF

Plans d'affectation modifiés dans le cadre du PACom (voir plan des modifications)

2	PPA	Les Chavalets	24.05.1985
4	PPA	Les Poses - Rougemont - Coursions (Addenda)	27.06.1984
5	PPA	Pra Lieu + sa modification	03.07.2007 / 30.08.2017
8	PPA	La Videmanette	29.06.2007

Plans d'affectation concernés par l'art. 6 du RPACom (degré de sensibilité au bruit)

1	PPA	Pra (parcelle 1086) y compris Addenda	09.07.1980 / 11.01.1989
2	PPA	Les Chavalets	24.05.1985
3	PPA	Les Poses - Rougemont - Coursions	14.12.1979
4	PPA	Les Poses - Rougemont - Coursions (Addenda)	27.06.1984

Plans d'affectation concernés par l'art. 7 du RPACom (dangers naturels)

2	PPA	Les Chavalets	24.05.1985
3	PPA	Les Poses - Rougemont - Coursions	14.12.1979
4	PPA	Les Poses - Rougemont - Coursions (Addenda)	27.06.1984
5	PPA	Pra Lieu + sa modification	03.07.2007 / 30.08.2017
6	PQ	Pra - Fromagerie	24.08.1998
7	PPA	Pré de la Gare	29.05.2018
8	PPA	La Videmanette	29.06.2007

Liste des plans de constatation de la nature forestière

1	Flendruz	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017
2	Sauges	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017
3	Chavalets	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017
4	Teinturière	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017
5	Mourets	01.11.2007 et 25.04.2013, contrôlée le 03.08.2017
6	Clos du Pont	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017
7	Les Allamans	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017
8	Clos Dessous	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017
9	Déchetterie	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017
10	STEP	01.11.2007, contrôlée le 03.08.2017

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 29 septembre 2020 par :
GEO SOLUTIONS ingénieurs SA
Route de La Villa d'Oex 39
1660 Château-d'Oex
Authentifié le par